



## **FO revendique des droits nouveaux pour les saisonniers**

Alors que la saison d'hiver se termine et que la saison estivale s'annonce encore incertaine, une délégation FO composée des secteurs concernés par l'activité saisonnière a été reçue à sa demande cet après-midi par le ministère du travail afin de lui exposer un cahier de revendications sur la condition des travailleurs saisonniers.

La délégation a mis en exergue les principales difficultés rencontrées par les travailleurs saisonniers. Les points essentiels abordés : les salaires, les contrats et conditions de travail, les droits sociaux, la formation, l'assurance chômage, les conditions de vie et de transport.

FO a particulièrement revendiqué l'instauration d'une prime de précarité et l'abandon de la réforme de l'assurance chômage !

FO espère que le ministère du travail se saisira enfin de la problématique saisonnière !


Contact :

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et des Retraites**

 [mbeaugas](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.84.07

*En pièce jointe le cahier revendicatif remis au Ministère du travail.*

Paris, le 22 février 2022